

1 Liste des formations par public concerné :

*Recommandé

*Souhaité

*Préconisé

*Conseillé

*Voir mention en page suivante

Libellés des formations	Fonctions								
	Encadrement	Responsable HSE	Préventeur	Membres du CSE	Concepteur machine ou produit	Technicien méthodes	Responsable maintenance	Salarié service RH	Salarié / Employé
REFERENT PREVENTION									
EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DOCUMENT UNIQUE									
L'ENCADREMENT ET LA PREVENTION									
ORGANISATION DE LA PREVENTION									
PREVENIR LES ACCIDENTS									
PREVENTION DES TMS DES MEMBRES SUPERIEURS									
ANIMER LA PREVENTION									
SENSIBILISATION SECURITE									
INTEGRER LA PREVENTION DANS LES PROJETS									
ACCUEIL DES NOUVEAUX ET DES ENTREPRISES EXTERIEURES									
SENIBILISATION AU RISQUE ATEX									
SENIBILISATION AU RISQUE CHIMIQUE									
GESTES ET POSTURES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF									
GESTES ET POSTURES : PORT DE CHARGE									
PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE									
METHODE D'ANALYSE DES ACCIDENTS EN 8 ETAPES									
METHODE D'ANALYSE DES ACCIDENTS PAR L'ARBRE DES CAUSES									
ANALYSE DES POSTE A RISQUE TMS									
METHODE D'ANALYSE DES POSTES A MANUTENTION MANUELLE									
REGLES D'UTILISATION DES EPI									

Mentions :



Recommandé :

Le stagiaire a une responsabilité hiérarchique, organisationnelle ou légale et joue un rôle majeur dans le domaine HSE. Il fait appliquer les mesures de prévention définies par l'entreprise et s'approprie les outils et méthodes pour animer la prévention à l'échelle d'un secteur d'activité, de son service ou de l'entreprise. Il connaît sa responsabilité légale dans le domaine HSE.



Souhaité :

Le stagiaire est un acteur majeur dans la démarche HSE et est reconnu en tant que tel. Il s'approprie les outils nécessaires pour animer des groupes de travail et mener des actions de prévention ou de correction. Il fait appliquer les règles en vigueur à tous les niveaux de l'entreprise.



Préconisé :

Le stagiaire, de par sa fonction dans l'entreprise, est sollicité pour participer à des groupes de travail sur des problématiques HSE. Il est référent dans certains domaines et on s'appuie sur son expertise pour mener des actions de prévention. Il s'approprie les outils et méthodes d'analyse nécessaires et les déploie dans les différents secteurs de l'entreprise.



Conseillé :

Le stagiaire n'a pas un rôle majeur dans l'animation HSE. Il participe de façon ponctuelle à des groupes de résolution de problème. Il reste en phase avec la démarche de management HSE déployée dans l'entreprise et applique les standards définis.



535 ch. des Moyennes Sétérées
26400 CREST

06 72 27 01 19
contact@animprevention.fr
www.animprevention.fr



APE : 8559B
SIRET : 522 097 856 00044

Organisme de formation enregistré sous le numéro 84260317026.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État